

## **Communiqué du 29 janvier 2025**

Suite à la publication de l'enquête approfondie menée par Lucie Servin et Elisabeth Fleury dans *L'Humanité magazine*, dénonçant de graves dysfonctionnements au sein de 9e Art+, société délégataire de l'organisation du Festival international de la bande dessinée (FIBD) d'Angoulême, la Ligue souhaite rappeler, à l'occasion de cette 52e édition, le respect impératif des droits sociaux des plus fragiles.

Nous nous rallions au mouvement collectif et partageons l'effroi du Syndicat des Éditeurs Alternatifs et son message à l'ancienne salariée de 9e Art+ licenciée après avoir dénoncé un viol sous soumission chimique par un partenaire du Festival d'Angoulême au cours de l'édition 2024. "Nous te croyons", nous aussi. Le harcèlement, le non-respect du consentement, la prescription détruisent des vies, au-delà des milieux professionnels.

Toute violence sexiste et sexuelle relativisée, minimisée ou ignorée participe à normaliser ces comportements, renforcer la souffrance des victimes et invisibiliser les abus, ajoutant à une culture de l'impunité insupportable. Il est temps que les institutions publiques, qui financent pour moitié le FIBD, prennent leurs responsabilités.

Cette situation est d'autant plus alarmante qu'entre 2014 et 2019, le FIBD a bénéficié d'une hausse de financement public de 1,858 à 2,173 millions €. En 2023, la société 9e Art+ a géré une enveloppe de près de 6,5 millions €, dont près de la moitié provenait de fonds publics. Un rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) de Nouvelle-Aquitaine pointait également l'opacité des comptes en 2021, indigne des valeurs de transparence et de respect qui devraient présider à l'organisation d'un tel événement.

Les conditions de travail des salariées et salariés de 9e Art+, de même que les violences sexistes et sexuelles relatées dans l'article de *L'Humanité* sont révoltantes. Aussi tenons-nous à exprimer notre soutien indéfectible aux salarié·es et ancien·nes salarié·es victimes d'abus et de violences. Dès lors que les droits et la dignité humaine sont de la sorte bafoués, il devient un devoir pour toute organisation professionnelle de le dénoncer - et pour l'Etat d'entendre et d'agir pour les victimes.